



232 rue du colombier 88270 MADONNE ET LAMEREY

Agrément préfectoral : E08 088 0416 0

☎ 06.17.57.58.43

✉ [autoecoleolivier@gmail.com](mailto:autoecoleolivier@gmail.com)

🌐 [www.autoecoleolivier.fr](http://www.autoecoleolivier.fr)

## PARCOURS DE FORMATION

Vous allez apprendre à manipuler une automobile (ou une moto), à circuler dans différentes configurations et à en connaître les risques et les limites. Cela demande de la motivation et de la persévérance.

Le parcours de formation qui vous est proposé vous permettra de progresser, de connaître les règles du code de la route, de devenir un conducteur responsable et de vous préparer aux examens du permis de conduire.

En signant un contrat avec notre auto-école, vous vous engagez à suivre le programme de formation suivant :

### Parcours théorique

La formation aux cours théoriques, portant sur différentes thématiques, se déroule collectivement, dans les locaux de l'école de conduite, et est dispensée en présence d'un enseignant de la conduite et de la sécurité routière titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité.

La formation théorique sur des questions d'entraînement au code pourra être suivie soit dans les locaux de l'école de conduite en cours collectif avec un support média tel que DVD, avec présence systématique d'un enseignant, soit sur Internet en utilisant la plate-forme d'entraînement « Prépacode » du fournisseur ENPC.

## HORAIRES DES COURS THEORIQUES

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
De 9h à 10h						Cours théorique voiture
De 10h à 11h						Test de connaissances collectif voiture (QCM)
De 18h à 19h	Test de connaissances collectif voiture (QCM)		Test de connaissances collectif voiture (QCM)	Cours théorique moto	Cours théorique voiture	

## **Thématiques abordées pendant les cours théoriques**

L : Dispositions légales en matière de circulation routière

C : Le conducteur

R : La route

U : Les autres usagers

D : Réglementation générale et divers

Code: M : Éléments mécaniques liés à la sécurité

Code: E : Règles d'utilisation du véhicule en relation avec le respect de l'environnement

Code: A : Les premiers secours

Code: P : Précautions nécessaires à prendre en quittant le véhicule

Code: S : Équipements de sécurité des véhicules

## **Parcours pratique**

La phase de pratique débutera pendant la phase théorique.

Pendant la phase pratique, vous serez amené à circuler :

- en ville ;
- en rase campagne ;
- sur autoroute ;
- la nuit (si le cas se présente).

Vous serez amené à participer à un voyage école (sortie sur Nancy, sur la base du volontariat)

Le voyage-école permet d'acquérir de l'expérience au volant. Il permet par exemple d'apprendre à lire une carte, à utiliser un GPS, à favoriser l'autonomie et à apprendre en observant les autres élèves. Un groupe de 2 élèves conduisent à tour de rôle sur une demi-journée.

## **Horaires des cours pratiques**

Leçons de conduite du lundi au samedi, de 7h à 20h.

Ces horaires peuvent être soumis à modification selon nos horaires de convocations aux examens.